Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Genève, 20-25 janvier 2014

EB134/1 Add.2
20 décembre 2013

Proposition d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

1. Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, le Directeur général a l'honneur de se référer à la proposition ci-après tendant à inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour provisoire de la cent trente-quatrième session du Conseil.

2. Une proposition a été reçue le 13 décembre 2013 de la Mission permanente du Brésil auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève, tendant à inscrire à l'ordre du jour provisoire du Conseil un point supplémentaire intitulé : « Suivi de la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle ». Cette proposition était accompagnée d'un projet de résolution.

3. Cette proposition et le projet de résolution sont soumis à l'examen du Conseil (voir annexe).

ANNEXE

Suivi de la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle

Considérations générales

La pénurie de ressources humaines pour la santé (RHS) est aujourd'hui l'une des crises les plus préoccupantes pour la santé dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la Santé et l'Alliance mondiale pour les personnels de santé, il manquerait actuellement 7,2 millions de professionnels de la santé, et ce chiffre devrait atteindre 12,9 millions d'ici 2035. La crise des personnels de santé a des conséquences désastreuses sur la santé et le bien-être de millions de personnes, et pourtant, trop peu de professionnels de la santé sont formés aujourd'hui pour que l'on puisse la résoudre. À défaut d'une action immédiate, cette pénurie aura de graves conséquences sur la santé des populations dans toutes les régions du monde.

L'insuffisance des capacités en RHS et le faible rendement des personnels ralentiront les progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé, restreindront les moyens disponibles pour instaurer la couverture sanitaire universelle et auront des répercussions négatives sur le programme de l'après-2015 et sur les autres priorités sanitaires mondiales. La pénurie mondiale est particulièrement aiguë dans les pays en développement, où ses effets sont les plus graves, et elle touche toutes les catégories de professionnels de la santé. De surcroît, dans nombre de pays, les personnels de santé sont vieillissants et leur remplacement pose problème.

Proposition d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

Du 10 au 13 novembre, le Brésil a organisé à Recife le Troisième Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé, une initiative de l'Alliance mondiale pour les personnels de santé, de l'Organisation mondiale de la Santé, de la Banque mondiale et de plusieurs autres institutions, avec une forte participation et des contributions importantes de la société civile. Le Forum a débouché sur un document final – *Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle* – dans lequel les gouvernements s'engagent de manière volontaire, au niveau des pays et au niveau international, à renforcer et améliorer leurs personnels de santé.

Le Troisième Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé a été la plus grande manifestation jamais organisée sur ce thème. Il a réuni plus de 1500 participants de 85 pays, dont 40 ministres de la santé. La Déclaration de Recife présente des mesures concrètes pour agir aux niveaux national et international, reconnaît le rôle directeur de l'OMS et invite l'Organisation à prendre la déclaration en compte dans ses activités futures, en particulier à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé.

L'ampleur et le périmètre de la crise actuelle des ressources humaines pour la santé imposent aux États Membres d'agir immédiatement et d'évaluer constamment les solutions, les stratégies et les politiques, car il s'agit d'un problème croissant dont les répercussions négatives se font sentir chaque jour sur les systèmes de santé du monde entier.

L'inscription d'un point sur les ressources humaines pour la santé à l'ordre du jour de la cent trente-quatrième session du Conseil exécutif offrira aux États Membres une occasion importante

de débattre de la manière de combattre la crise actuelle. Conformément aux conclusions du Troisième Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé, il permettra aussi de maintenir cette question au centre des débats de la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, de renforcer une perspective multilatérale concernant les solutions possibles et de créer des synergies avec le débat actuel sur d'importants sujets interdépendants comme la couverture sanitaire universelle, le programme de développement de l'après-2015 et le renforcement des systèmes de santé, entre autres.

PROJET DE RÉSOLUTION

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle,

RECOMMANDE à la Soixantième-Septième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Soixantième-Septième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le document final du Troisième Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé, qui s'est tenu à Recife (Brésil) du 10 au 13 novembre 2013 ;

Reconnaissant le rôle directeur de l'OMS dans le domaine des ressources humaines pour la santé et le mandat que la résolution WHA63.16 lui a confié à cet égard ;

Rappelant que l'engagement a été pris d'instaurer la couverture sanitaire universelle et qu'il faut améliorer les personnels de santé pour y parvenir ;

Réaffirmant l'importance de la Déclaration de Kampala et du Programme pour une action mondiale, ainsi que du Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé, et reconnaissant qu'il faut réviser ces engagements à la lumière de l'évolution de la situation, afin d'avancer vers la couverture sanitaire universelle,

1. APPROUVE l'appel à l'action et les engagements pris par les États Membres dans la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle ;

2. INVITE INSTAMMENT les États Membres à accomplir les engagements pris dans la Déclaration politique de Recife sur les ressources humaines pour la santé : des engagements renouvelés en faveur de la couverture sanitaire universelle ;

3. PRIE le Directeur général de prendre en considération la Déclaration politique de Recife dans les activités futures de l'OMS.

= = =